



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Alerte sur les conditions de travail des acteurs du « dernier kilomètre »

Question écrite n° 14264

Texte de la question

Mme Caroline Janvier alerte Mme la ministre du travail sur les conditions de travail des acteurs, salariés ou indépendants, du « dernier kilomètre ». La société découvre, par des témoignages encore disparates, les conditions de travail éprouvantes des livreurs de l'e-distribution et des salariés de supermarchés des services *drive*. Ainsi, une première affaire de harcèlement moral envers des salariés d'un service *drive* a été portée récemment devant la justice. Les cadences effrénées exigées par l'employeur et le contrôle permanent que subiraient ces travailleurs seraient à la limite du supportable. Les témoignages s'accordent aussi sur l'existence de systèmes de classement en fonction de la productivité individuelle, afin d'éliminer les moins productifs. Une recherche plus approfondie sur ce sujet montre qu'il ne s'agit pas là de cas isolés. Les mêmes souffrances au travail s'observent chez les sous-traitants livreurs de l'e-distribution. L'exemple d'Amazon est symptomatique d'une organisation qui pousse au travail précaire. Les témoignages rapportent qu'Amazon utiliserait la menace de retirer le badge d'accès aux entrepôts pour imposer ses conditions aux sous-traitants. Il en résulte un travail des plus précaires pour les sous-traitants en bout de chaîne, avec des horaires extensifs, des contrats de travail insécurisants et des cadences irréalistes. La souffrance au travail des livreurs et des salariés du *drive* s'apparente à un problème structurel du secteur, et non à une succession de cas individuels. Il semblerait que l'optimisation du « dernier kilomètre » par le biais d'une concurrence sans merci se fasse au détriment des acteurs, salariés ou indépendants, en bout de chaîne. Dans ce rapport de force inégal entre acheteur et livreur, le livreur du dernier kilomètre se soumet aux exigences de l'acheteur sans même pouvoir faire valoir les conséquences de celles-ci sur sa santé. Elle souhaiterait savoir quelles sont les mesures que le Gouvernement entend adopter pour protéger les travailleurs du « dernier kilomètre » et réguler ce secteur de manière à créer un cercle vertueux en faveur de leurs conditions de travail.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14264

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 janvier 2019

Question publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10151

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)